

DOLPHIN INTEGRATION

SA au capital de € 1 295 120
RCS Grenoble 331 951 939
39 avenue du Granier
F-38242 MEYLAN France

Rapport du président sur le contrôle interne et le fonctionnement du conseil d'administration pour F-09

1. Prolégomènes	1
2. Nos règles de Gouvernance.....	1
3. Fonctionnement du Conseil	1
4. Direction générale et délégations de responsabilité	2
5. Participation des actionnaires aux assemblées générales	3
6. Assistance par la Sarl Fontclairé	3
7. Obligations envers les parties prenantes financières	3
8. Établissement des états financiers	3
9. Comités du Conseil.....	4
10. Comité d'entreprise.....	4
11. Gestion des risques	5
12. Contrôle interne.....	5

1. Prolégomènes

Il ne s'agit pas chez nous de débattre sur le plaisir ou non de déclarer des faits, mais de savoir si le président est capable, d'une part de porter un jugement rigoureux sur la qualité du contrôle interne, d'autre part de savoir en temps réel dans l'action ce qui risquerait d'échapper à sa maîtrise de l'exploitation.

2. Nos règles de Gouvernance

Nous avons publié nos propres règles de gouvernance bien avant toute crise du monde financier. Elles ne sont pas restreintes en quoi que ce soit, et traduisent avant tout une culture d'entreprise de transparence et de vérité dans l'action pour les trois composantes de la vie sociétale : les salariés, les actionnaires et les parties prenantes.

Les administrateurs et les commissaires aux comptes rencontrent individuellement les employés comme ils le souhaitent, et ils ont accès à tous les documents de l'entreprise et à ses procédures destinées à la certification ISO-9001. Les commissaires aux comptes ont participé à presque toutes les réunions du conseil, et ont remis en 2006 aux administrateurs une lettre de recommandation toujours valide sur les procédures de qualité établies dans l'esprit de ISO-9001:2008.

3. Fonctionnement du Conseil

Le conseil d'administration est régi par un règlement intérieur qu'il respecte.

Depuis notre transfert sur Alternext, les dates des réunions du conseil font montre de régularité :

pour l'année F-07, il s'est réuni les 30 janvier 2007, 19 avril 2007, 11 juillet 2007, puis les 10 octobre 2007 et 20 novembre 2007 (pour la clôture),

pour l'année F-08, il s'est réuni les 21 février 2008, 26 mai, 24 juillet, 8 septembre, puis les 23 octobre et 25 novembre 2008 (pour la clôture),

et pour l'année F-09 en cours de clôture, il s'est réuni les 24 février 2009, 30 mars, 17 avril, 7 juillet, puis les 13 octobre et 1^{er} décembre 2009 (pour la clôture).

Tous les membres de l'équipe de direction – incluant les responsables d'unités de croissance et les responsables opérationnels des filiales - ont eu l'opportunité de faire au moins une présentation directe aux administrateurs sur un thème essentiel pour le conseil. Trois membres de cette équipe, en plus du président, participent à tous les conseils, tous trois comme administrateurs.

À la fois les membres du conseil et ceux de la direction générale sont invités à proposer ce qui devrait être traité par le prochain conseil, avant l'envoi des invitations. Typiquement, les administrateurs indépendants ont requis des présentations spécifiques pour mettre en discussion la stratégie d'entreprise, tant des produits que des services, soit en comité, soit en conseil.

Le conseil a élargi la composition du conseil avec les administrateurs listés sur notre enregistrement KBIS (en annexe) avec deux nouveaux administrateurs indépendants et une, dépendante, en la personne de notre responsable financière. Ceci porte à 3 sur 10 le nombre de nos administrateurs femmes. En outre, la nouvelle secrétaire générale suit tous les conseils.

Celui-ci est informé à l'avance des principales annonces publiques de sorte que les administrateurs peuvent, et souvent prennent le temps pour, approuver ou contribuer des améliorations aux messages.

4. Direction générale et délégations de responsabilité

La direction générale fonctionne collégalement depuis la nomination des directeurs dits transverses : la responsable du développement des composants virtuels, en même temps directeur financier, avec les deux directeurs généraux délégués au développement, respectivement pour les produits et pour les services, le responsable commercial des produits et la responsable des ressources humaines, désormais aussi secrétaire générale. Le directeur financier encadrait l'ensemble des fonctions d'administration : comptabilité, finances et ressources humaines ; elle est maintenant Directeur Opérationnel, car les développeurs de produits rapportent à elle.

Chacun des quatre responsables d'unité de croissance rapporte à l'un des directeurs généraux, tandis que les responsables commerciaux rapportent au président opérationnel.

Il y a une répartition naturelle des rôles comme suit.

Le président opérationnel est responsable des orientations stratégiques, de la communication, des affaires juridiques (sociétales, fiscales, salariales et sociales), mais la responsable du contrôle de gestion est responsable du suivi des questions de trésorerie, financements, investissements et autofinancement (flux). À cette fin, elle préside les comités d'investissement, chargé du retour sur investissement des immobilisations en matériel et logiciel.

Le président opérationnel effectue des remises en cause du fonctionnement au vu des évolutions du marché et, à cette fin, il effectue des missions sur des régions ou auprès de clients délicats, mais aussi au vu des comportements dans l'entreprise et, en ce sens, il agit en tant que directeur de gestion des ressources humaines. Il fait aussi fonction de Directeur Commercial.

Le conseil d'administration n'apporte pas de limitation aux droits et pouvoirs du président opérationnel.

Sur les questions de communication relatives au marketing et aux partenariats, le président opérationnel est impliqué pour assurer la cohérence stratégique jusqu'à la philosophie de la qualité.

Un couple de devises gère l'esprit de délégation dans l'entreprise, et fait contrepoids aux pressions démagogiques des accusateurs en harcèlement :

- Délégation sans contrôle égale démission
- Contrôle sans délégation égale démotivation !

Sur les relations avec les comités d'entreprise, il est entouré des directeurs généraux ou de la secrétaire générale, habilités à le remplacer.

Les deux directeurs généraux délégués au développement sont respectivement responsables du retour sur investissements des développements de produits et de services.

5. Participation des actionnaires aux assemblées générales

Les statuts de la société prévoient les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales.

6. Assistance par la Sarl Fontclair

Cette société, dite de "holding", de la famille du président fondateur se concentre sur les problèmes de survie de l'entreprise par surveillance des problèmes et solutions juridiques. Elle participe à remettre en cause les prestataires de service, en assure la gestion des commandes et le suivi des échéanciers de relance. Elle n'a pas de responsabilité opérationnelle, mais d'abord de mise en garde.

7. Obligations envers les parties prenantes financières

La société a toujours déposé au greffe ses comptes annuels dûment certifiés. Depuis que la société est devenue publique, sur le marché libre en Mars 2003, elle a respecté les obligations des marchés réglementés, volontairement. Depuis 2007 sur Alternext, elle se conduit selon les obligations des marchés boursiers régulés.

La société effectue une clôture trimestrielle des comptes, depuis sa fondation, et obtient un examen limité des commissaires aux comptes en fin du premier semestre (au 31 Mars).

Conformément aux besoins d'EuroNext et de notre actionnariat, la majeure partie des documents de la société sont disponibles en Français et en Anglais, et les conseils sont tenus en bilingue.

En outre, la société a mis en place un contrôle de divulgation conforme aux obligations du NYSE ou du NASDAQ, ce qui assure que tout élément d'information qui est émis soit auparavant autorisé par un comité adhoc de divulgation sous la responsabilité explicite d'un des trois membres de la direction générale.

Le Pacte d'actionnaires, qui donnait lieu à des vérifications croisées avec la banque gestionnaire, est caduc désormais à compter du 31 décembre 2008.

8. Établissement des états financiers

Les états financiers publiés sont établis par application du processus finance référant aux procédures rédigées par la société selon les principes ISO-9001. Les plus pertinentes sont ici :

- Comptabilisation du développement de la propriété immatérielle
- Clôtures des comptes
- Consolidation des filiales du groupe

- Gestion des cycles d'achat et de vente
- Retour sur investissements
- Budgets

La comptabilisation des développements de propriété immatérielle a fait l'objet d'un examen des autorités les plus hautes, puisque les principes comptables adoptés par la société ont été validés par la compagnie des commissaires aux comptes et même en conseil national de la comptabilité.

La procédure de consolidation reste limitée, compte tenu de la petite taille du groupe et de la faible taille de ses filiales.

Un document unique synthétise la totalité des conventions réglementées avec les filiales.

9. Comités du Conseil

Les comités du conseil délibèrent en l'absence du président, et leurs recommandations sont présentées au conseil dans son ensemble par leurs présidents respectifs. Ils sont dorénavant moins nombreux puisque les comités scientifique et commercial ont été fusionnés en un comité stratégique.

Le comité sur la rémunération des administrateurs avait entériné l'élargissement aux directeurs généraux délégués de la partie variable attribuée au président, et elle avait été modifiée par le conseil pour remplacer la référence aux résultats par une référence à la capacité d'autofinancement. La même clause du seuil d'application de la partie variable – conditionnée par un résultat positif – est appliquée à tous les administrateurs dépendants et au président.

Le comité d'audit a pour mission première de détecter des dysfonctionnements en généraliste, mais en s'inspirant éventuellement des audits internes, et de proposer des rectifications pour les situations qu'il estime relever d'une "dislocation intellectuelle". En effet, la culture d'entreprise peut aveugler quant à certains dysfonctionnements et doit être remise en cause, car bien des malentendus sont issus de la tendance à prendre des engagements, voire à utiliser des expressions ou mentionner des montants financiers, sans associer ces concepts à des réalités d'intentions ou de signification. Ceci apparaît beaucoup dans la sphère financière, sur la rentabilité, etc. mais aussi en marketing, sur la compétitivité, etc. C'est pourquoi le comité d'audit est également le contrôleur de notre engagement pour la qualité en pilotant la revue annuelle de direction sur ISO-9001.

Il n'a jamais été porté à l'attention du comité d'audit de quelconques risques de harcèlement. Cela n'a pas empêché un cadre supérieur – maintenant parti – , pour avoir été contraint au respect de la loi par l'exercice du contrôle interne, de porter devant les tribunaux le président sous le prétexte de harcèlement moral. C'est la meilleure preuve de l'efficacité de ce contrôle.

Le président avait aussi depuis longtemps mis en place un comité d'éthique comprenant trois personnes et qui statue rapidement sur les questions délicates : règles de commissionnement, attribution de délégations spéciales, etc. À lui non plus, il n'a jamais été mentionné de risques ni de problèmes quelconques de harcèlement.

Un "comité des investissements", opérationnel, donc en présence du président, traite des choix stratégiques qui engagent irréversiblement les chances de l'entreprise. Sur l'année, il a renforcé le système de gestion du réseau informatique interne, de la sécurité et de la sauvegarde des données, ainsi que le système de conception assistée par ordinateur.

10. Comité d'entreprise

Les élus du comité d'entreprise (selon la représentation unique) sont toujours invités et, l'un d'entre eux la plupart du temps, participent aux réunions du conseil.

Ils sont invités à présenter leur propre rapport annuel s'ils le souhaitent. Ils sont invités à se pencher sur les affaires économiques.

La séparation de leurs comptes est conforme aux pratiques des plus grandes entreprises. Ils préparent la séparation des thèmes de discussion pour représentants du personnel et pour comité d'entreprise.

La charte informatique, qui gère les restrictions évitant tout emploi abusif des moyens de l'entreprise, tant en interne que dans les relations par Internet, a été améliorée.

Une "charte sur la légitimité" a été discutée et amendée afin qu'elle permette de mieux expliquer la nature de la compétence juridique et de l'autorité dans l'entreprise, ce qui s'avère fort mal compris en France en général.

11. Gestion des risques

La gestion des risques est soumise aux principes adoptés pour le respect des normes de qualité ISO-9001 : 2000. Elle est rapportée dans son « document unique ».

Sont impliqués les responsables respectifs de chaque catégorie de risque, allant des risques juridiques, financiers, informatiques (avec la mise en œuvre d'un plan de continuité d'activité), de la sûreté jusqu'à ceux suivis par le CHSCT (Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail) ainsi que par le comité d'éthique.

12. Contrôle interne

Les responsables de gestion des ressources humaines assurent le suivi de création et de mise à jour des procédures de qualité, et l'accroissement de fiabilité est l'objet d'un effort permanent. Il vise toujours à réduire la tendance consistant à se servir de concepts abstraits détachés de leur signification concrète, ce qui a d'ailleurs valu les comportements erratiques des financiers sur la propriété immatérielle, sa valorisation, son immobilisation et son amortissement. Cela concerne donc bien autant le personnel technique qu'administratif ou commercial.

Ceci a permis que la démarche de certification déroulée sur l'année se soit soldée par quelques questions simples, de sorte que sa finalisation a pu être obtenue sous trois mois, soit dès le mois de décembre 2008 et son renouvellement en 2009.

Par rapport à nos règles de gouvernance, qui sont en exergue sur notre site Toile, aucune déviation, ni systématique ni durable, n'a été observée.

Le président opérationnel